

TOUT SAVOIR SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE DES GRANDS FONDS MARINS

Grâce à la mobilisation des eurodéputé·e·s écologistes, le Parlement européen s'est positionné à trois reprises ces dernières années en faveur d'un moratoire international sur l'exploitation minière des fonds marins. Le 17 janvier 2023, l'Assemblée nationale a demandé, à son tour, ce [moratoire](#). L'interdiction de l'exploitation minière des fonds marins ou, à défaut, la mise en place d'un moratoire, est d'une importance cruciale pour la biodiversité, le climat et même notre santé.

« La communauté scientifique internationale est unanime : un éventuel feu vert donné aux entreprises en juillet 2023 pour commencer à exploiter les grands fonds marins aurait des conséquences désastreuses. Alors que le monde est confronté aux impacts du changement climatique, de la pollution massive et des écocides, nous devons mettre un terme à cette course folle. » Marie Toussaint



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les grands fonds marins se situent au-delà de 200 mètres de profondeur et de 200 milles nautiques (370 km) des côtes. Ils représentent [90 % du milieu marin](#) et jouent un rôle essentiel dans la régulation des émissions de CO₂ en agissant comme de véritables puits de carbone. C'est un monde largement inexploré et qui abrite une très grande diversité d'espèces et des [écosystèmes extrêmement fragiles et vulnérables](#).

Les grands fonds marins regorgent de gisements de métaux, comme le [cuivre, le nickel ou le manganèse](#), qui sont couramment utilisés dans des applications industrielles et électroniques.

Aujourd'hui, le travail d'expérimentation et d'exploration des sociétés minières est déjà en cours sur plusieurs sites, mais l'extraction des métaux des gisements à des fins commerciales n'est pas encore autorisée.

COMMENT LES FONDS MARINS SONT GÉRÉS ?

Dès les années 1960, les Nations Unies demandent que les ressources des fonds marins soient considérées comme le « [patrimoine commun de l'humanité](#) ». Le but est simple : éviter que les pays les plus avancés sur le plan technologique ne colonisent les fonds marins et ne détiennent le monopole sur ces ressources au détriment des pays en développement.

Depuis 1994, l'exploitation minière des grands fonds marins est [contrôlée par l'Autorité internationale des fonds marins](#) (AIFM). Chargée de « *protéger efficacement* » l'environnement marin face aux activités d'exploitation minière, l'organisation ne peut autoriser l'exploitation minière que si elle est faite « *dans l'intérêt de l'humanité toute entière* ».



européecologie.eu
euroecolos
@européecologie

Seulement, en juin 2021, l'entreprise minière The Metals Company et l'État insulaire de Nauru ont lancé un compte à rebours de deux ans à l'AIFM pour achever l'adoption des règles nécessaires afin d'ouvrir la voie à la [délivrance des permis d'exploitation des grands fonds marins](#). Si rien n'est fait, les premiers permis seront délivrés dès juillet 2023, même sans l'adoption du code minier associé.

Problème : l'indépendance de l'AIFM et sa capacité à préserver ce patrimoine commun sont remises en question. Une enquête réalisée par le New York Times révèle des [conflits d'intérêt](#). Des consultants et avocats employés par l'AIFM travaillaient auparavant pour les sociétés minières. De plus, alors que les pays en développement sont censés avoir accès aux données de certaines zones minières avant les entreprises, The Metals Company a obtenu les données cruciales en premier, grâce à la complicité de l'AIFM. L'entreprise a ensuite sécurisé le soutien de deux îles, dont Nauru, celle qui a activé la demande de délivrance des permis.

QUELLES SERAIENT LES CONSÉQUENCES DE L'EXPLOITATION DE CES FONDS ?

→ **Impacts sur la biodiversité :** l'exploitation minière entraînerait la destruction d'écosystèmes vulnérables, qui regorgent de biodiversité et dépendent, en grande partie, des nodules convoités pour leurs métaux. Les cétacés comme les baleines qui utilisent l'écholocation seraient menacés par la [pollution sonore et lumineuse](#) associée à l'exploitation.

→ **Impacts sur la pêche :** les impacts sur la biodiversité ne se limiteront pas au fond des océans. Selon WWF, la [pêche pourrait ainsi être touchée au niveau mondial](#), menaçant la principale source de protéines d'environ trois milliards de personnes. La pêche aux thons, qui figurent parmi les espèces les plus consommées en Europe, serait fortement impactée.

→ **Impacts sur le climat :** l'océan séquestre en moyenne 38 % du CO₂ émis dans l'atmosphère. L'exploitation entraînerait la [libération du CO₂ séquestré dans les sols océaniques](#) depuis des millions d'années, transformant l'océan en véritable bombe climatique.

→ **Impacts sur la qualité de l'eau et notre santé :** les panaches d'eaux usées, de sédiments et de [métaux résiduels déversés par les bateaux](#) pendant les opérations d'extraction pourraient s'étendre sur des centaines de kilomètres. Ces métaux toxiques pourraient se retrouver dans la chaîne alimentaire

Pour aller plus loin

Campagne « [Ne sacrifions pas les fonds marins](#) »

Conférence sur [l'exploitation minière des grands fonds au Parlement européen](#)

[Une note](#) de la Deep Sea Conservation Coalition (DSCC)

UNE NÉCESSITÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Comme de nombreux scientifiques l'affirment, les [gisements à terre connus et à découvrir sont suffisants](#) pour assurer la transition énergétique vers 100 % de renouvelables d'ici 2050.

Le développement d'une économie circulaire, de la sobriété et de l'efficacité énergétique, seront au cœur de cette transition. Nos poubelles deviendront certainement les prochaines mines du siècle.

BESOIN DE MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE EN FAVEUR DU MORATOIRE

L'exploitation des grands fonds marins va à l'encontre du droit international et des objectifs de développement durable que nous nous sommes fixés. Plus de [650 scientifiques de 44 pays](#) ont signé une demande de moratoire sur l'exploitation minière en eau profonde. Le Parlement européen et la Commission européenne se sont également prononcés en faveur du moratoire. La [déclaration parlementaire mondiale](#) initiée par **Caroline Roose, Marie Toussaint** et Ralph Regenvanu a été signée par 251 parlementaires de 51 pays. 21 États, dont la France (qui a changé sa position sur le sujet), l'Allemagne et le Canada, s'opposent aujourd'hui à cette exploitation. Plusieurs entreprises dont [Volkswagen, BMW, Renault, Ford, Samsung et Google](#) ont déclaré qu'elles ne s'approvisionneraient pas en minéraux provenant des grands fonds marins



« *L'exploitation minière des grands fonds marins est une aberration qui fait peser de graves menaces sur les Océans au nom d'intérêts économiques courts-termistes. Les effets sur la biodiversité marine et le climat seront graves et durables et pourraient mettre en danger la sécurité alimentaire de milliards de personnes. Nous devons adopter un moratoire sans plus attendre et réaliser une réforme complète de l'AIFM.* » **Caroline Roose**

